

Demande d'agrément pour les professionnels, structures et associations

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Cantal

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Structure d'accueil de
DAP
EPS
Chapelle des Galinottes
Adresse mail :

Année scolaire
20.22.-20.23....
Demande faite le
5.15.22.....

Je soussigné M. Sébastien Haudiquet, sollicite l'agrément des intervenants suivants pour l'enseignement des activités physiques et sportives dans le premier degré et atteste les informations suivantes :
La demande doit être faite avant toute intervention auprès des élèves. La demande accordée, l'Etat se substitue à la responsabilité civile de l'intervenant.

NOM d'usage et/ou NOM de naissance si différent	Prénom	Statut professionnel	Domaine d'intervention	Numéro de la carte professionnelle (joindre une copie à la demande)	Renouvellement ou 1 ^{ère} demande R/P	Diplôme	Signature obligatoire de l'intervenant
CHEVALET	Guy	Indépendant	Rando à pied	01506ED0052	R	DE AMM	
FILLON	Nadège	Indépendante	Rando à pied	03909ED0021	R	BE AMM	
SECARZA SARTOR	Cécilia	Indépendante	Rando à pied	01500ED0033	R	DE AMM	J. Secarza
LEROY	Caroline	Indépendante	Rando à pied	01500ED0012	R	DE AMM	
CHEBONNET	LAURENT	Indépendant	Rando à pied	06915ED0179	R	BP VTT	
HAUDQUIET	Sébastien	Indépendant	Rando	01503ED0003	R	BE AMM	

Le décret n°2017-766 du 4 mai 2017 et la circulaire n°99-136 du 21/09/99 complétée par la circulaire n° 2017-116 du 6-10-2017 précisent au plan pédagogique et administratif les possibilités d'intervention de ces personnels. Cette demande d'agrément sous-entend à la fois l'acceptation du contenu de ces textes officiels et la validation de la circulaire du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental.

Signature et cachet de l'employeur ou de la structure qui rémunère:

Chapelle des Galinottes
Le Lioran

CHALET DES GALINOTTES - FAL 15
2 RUE DE LA PATINOIRE
15300 LE LIORAN

Avis du conseiller pédagogique spécialiste de la discipline ou du groupe d'experts :

Avis : favorable défavorable

Le : 05/09/2022

Signature :

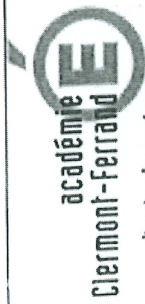
Décision de la directrice académique des services de l'éducation nationale :

Agrément : accordé refusé

Le : 05/09/2022

Signature :

La Directrice Académique
Marilyne LUTIC



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Cantal

Demande d'agrément pour les professionnels, structures et associations

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Structure d'accueil de
Chalet des Galinottes
Adresse mail :

DAP
EPS

Année scolaire
2022-2023
Demande faite le
5/09/22

Je soussigné M. Sébastien Mandigout
Chalet des Galinottes, sollicite l'agrément des intervenants suivants pour l'enseignement des activités physiques et sportives dans le premier degré et atteste les informations suivantes :
La demande doit être faite avant toute intervention auprès des élèves. La demande accordée, l'Etat se substitue à la responsabilité civile de l'intervenant.

NOM d'usage et/ou NOM de naissance si différent	Prénom	Statut professionnel	Domaine d'intervention	Numéro de la carte professionnelle (joindre une copie à la demande)	Renouvellemen t ou 1 ^{ère} demande R/P	Diplôme	Signature obligatoire de l'intervenant
DARDILHAC	Franck	(Salarié) P	Multisport	01520ED0099	R	BP JEPS APT	
SERRE	Stéphane	Indép.	Montagne VTT	01500ED0032	R	BE ARM	
VISY	Gérard	Salarié	Multisport	01515ED0010	R	BP JEPS APT	
DAUD	Mathias	Indép.	Montagne	03907ED0026	R	DE ARM	
PEREZ	Yves	Indép.	Montagne	01500ED0048	R	ARM Ski canyon	
EROS	Serge	Indép.	Rando Montagne	01515ED0014	R	BEES	

Le décret n°2017-766 du 4 mai 2017 et la circulaire n°99-136 du 21/09/99 complétée par la circulaire n° 2017-116 du 6-10-2017 précisent au plan pédagogique et administratif les possibilités d'intervention de ces personnels. Cette demande d'agrément sous-entend à la fois l'acceptation du contenu de ces textes officiels et la validation de la circulaire du 9 juillet 2014 relative au règlement type départemental.

Signature et cachet de l'employeur ou de la
structure qui rémunère:

— Le Lioran —

CHALET DES GALINOTTES - FAL 15
2, RUE DE LA PATINOIRE
15300 LE LIORAN

Avis du conseiller pédagogique spécialiste de
la discipline ou du groupe d'experts :

Avis : ☒ favorable ☐ défavorable

Le : 05/09/2022

Signature :

Décision de la directrice académique des services de
l'éducation nationale :

Agrément : ☒ accordé ☐ refusé

Le : 05/09/2022

Signature :

La Directrice Académique
Marilyne LUTIC